

Comité directeur de la FFE**5 septembre 2020 – Par Visioconférence****Relevé de conclusions*****Présents***

Bachar KOUATLY
David ROS
Stéphane ESCAFRE
Pascal LAZARRE (représenté par Johanna BASTI à partir de 11h45)
Cyrille DIMEY
Johanna BASTI
Nathalie FRANC (représentée par Bachar KOUATLY à partir de 11h10)
Eric LE ROL
Sophie MILLIET
Réza SALAMI
Eric PRIE
Jean STAUNE
Sophie FANCELLI
Frédéric LOYARTE
Jean-Paul GRIGGIO
André RASNEUR
Bruno DELPORT

Absents représentés

Rudolphe HIDALGO (représenté par Pascal LAZARRE, puis par Bruno DELPORT à compter de 11h45)
Anémone KULCZAK (représentée par Stéphane ESCAFRE)
Véronique REVOY (représentée par David ROS)
Laurent FREYD (représenté par David ROS)
Yves MAREK (représenté par Bachar KOUATLY)

Absents non représentés

Olivier DELABARRE (représenté par Johanna BASTI à compter de 11h10)
Amélie LACHAT

Présents à titre consultatif

Mathilde CHOISY, Directrice Générale
Christophe PHILIPPE, Directeur Technique National
Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique
Laurent RABBÉ, Avocat de la Fédération

Le Président accueille les membres du Comité Directeur, organisé à titre exceptionnel en visioconférence en raison de la situation sanitaire.

Il rappelle que Gilles BETTHAEUSER et Hélène ROSSINOT ont démissionné du Comité Directeur. Ils les remercient et salue l'arrivée de Sophie FANCELLI et Frédéric LOYARTE.

Il dresse un état des lieux en cette rentrée. Il déplore une baisse de 50 % des prises de licences sur les premiers jours du mois de septembre par rapport à l'année prochaine. Si la baisse de 40 % anticipée devait se réaliser, cela représenterait une perte financière de 50.000 € sur l'exercice 2020 et le double sur l'exercice suivant. Il indique que la société VARIANTES ne renouvellera pas sa convention avec la FFE, dont le terme est au 13 novembre, compte-tenu de la chute des ventes.

1. Ordre du jour et approbation du précédent relevé de décision

Eric LE ROL et Stéphane ESCAFRE demandent des rectifications relatives à leurs interventions au sujet de la CCEG.

Vote : Pour 18, Contre 2, Abstention

2. Vote électronique 2020-2

David ROS rappelle le résultat du vote électronique 2020-2.

L'annulation des élections du 5 décembre 2020 a été adoptée par 16 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions et 2 personnes qui n'ont pas pris part au vote.

3. Protocole sanitaire

Nathalie FRANC, praticienne hospitalière, présente le protocole sanitaire établi en lien avec la Commission Technique.

Elle recommande d'imposer le port du masque à partir de 11 ans dans les tournois conformément au consensus des autorités scientifiques à ce jour et à la position adoptée par l'Éducation Nationale.

André RASNEUR considère que le port du masque n'est pas un problème, pas plus que l'utilisation du gel hydro-alcoolique ou la prise de température. Il relativise néanmoins le risque posé par cette épidémie et considère qu'il n'y a pas de risques majeurs pour les jeunes qui forment la majorité des joueurs. Il estime que le respect strict de ces préconisations rend en l'état impossible la tenue de toute compétition dans certaines régions et notamment la Ligue IDF.

Mathilde CHOISY rappelle qu'un protocole ministériel a été publié et que la Fédération ne prendra pas la responsabilité d'établir un protocole d'un niveau d'exigence inférieur à celui des autorités.

David ROS fait part de son expérience d'élus local et juge que les mesures prises permettent la reprise des activités des clubs. La vraie difficulté est la tenue des compétitions.

Eric LE ROL fait part de son expérience de référent COVID dans l'exercice de son activité professionnelle. Il considère que la difficulté particulière qui se pose aux échecs est la proximité physique en face-à-face et le risque accru pour les adultes. Il préconise le port du masque obligatoire pour tout le monde (enfants inclus) dans le cas des compétitions où les participants sont majoritairement des adultes.



Bachar KOUATLY rappelle que Hélène ROSSINOT a démissionné parce que sa préconisation d'imposer le port du masque dès 6 ans n'a pas été suivie.

Sophie MILLIET considère que le port du masque en compétition est très gênant surtout pour le haut-niveau et demande que des exceptions soient prévues pour les tournois fermés. Elle ne comprend pas la fermeté de la Fédération sur ce sujet, compte-tenu des protocoles adoptés dans d'autres sports de contact qui s'exercent sans masque.

Bachar KOUATLY considère que le haut-niveau est facteur d'exemplarité et qu'adopter des règles qui leur seraient spécifiques brouillerait le message fédéral.

Nathalie FRANC rappelle que le facteur numéro 1 de contamination est le fait d'être dans un lieu clos et de respirer le même air.

Bachar KOUATLY ajoute que le Comité Olympique Italien (le jeu d'échecs est reconnu comme un sport olympique en ITALIE) a fait une étude dont il ressort que le sport le plus exposé au risque est le jeu d'échecs.

Bachar KOUATLY informe qu'un Comité Directeur exceptionnel sera convoqué au début du mois d'octobre pour faire le point sur l'évolution de la situation sanitaire et les décisions à adopter le cas échéant.

La proposition soumise au vote est le port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans en compétition.

Vote : Unanimité.

4. Recomposition du Bureau

Stéphane ESCAFRE relève qu'il n'a pas été informé de la démission de Jérôme VALENTI, de Jean-Baptiste RUDELLE et Jean-Michel BLANQUER qui étaient les suivants sur la liste de la majorité au Comité Directeur, avant Sophie FANCELLI et Frédéric LOYARTE.

Bachar KOUATLY répond que Jean-Baptiste RUDELLE et Jean-Michel BLANQUER pris par leurs fonctions respectives ne peuvent siéger et que Jérôme VALENTI a indiqué également qu'il ne souhaitait pas siéger dans cette instance.

Bruno DELPORT déplore que l'on perde du temps avec ces considérations.

Pascal LAZARRE dénonce l'obstruction systématique de Stéphane ESCAFRE.

Bachar KOUATLY propose de nommer Réza SALAMI comme membre du bureau.

Vote : Pour 19, Abstention 3

Réza SALAMI remercie les membres du Comité Directeur.

Bachar KOUATLY propose de nommer Johanna BASTI comme Vice-Présidente.

Vote : Pour 20, Abstention 3.

Johanna BASTI remercie les membres du Comité Directeur.

5. Commission de Contrôle Economique et de Gestion / Direction Nationale des Jeunes

Un appel à candidature va être publié pour ces postes qui sont vacants.

André RASNEUR fait état de sa candidature au poste de Directeur National des Jeunes.

6. Ligue Guadeloupe

Bachar KOUATLY informe le Comité Directeur que les contacts avec la Ligue GUADELOUPE sont totalement rompus, malgré des tentatives répétées de reprendre le contact avec ses représentants.

Jean STAUNE indique qu'il sera personnellement présent en GUADELOUPE en décembre et qu'il se tient à disposition du siège pour y rétablir des contacts.

7. Campagne de financement de l'Agence Nationale du Sport

Mathilde CHOISY présente le bilan de la campagne ANS 2020, qui a nécessité un travail important de la part du siège, évalué à 600 h.

Le CNDS a été supprimé. L'enveloppe affectée aux échecs a été confiée à la FFE qui avait la mission de la répartir entre ses membres.

Cette enveloppe n'a fait que baisser depuis 2012, avant d'augmenter légèrement cette année.

Le nombre de dossiers a beaucoup augmenté par rapport à l'année dernière (127 contre 80, 108 structures ont été financées).

Cette année les dossiers ont été instruits uniquement par le siège compte-tenu de la nouveauté du dispositif mais Mathilde CHOISY souhaite que les ligues soient associées à l'instruction des dossiers dès l'année prochaine.

Bachar KOUATLY remercie les salariés du siège qui ont assuré ce travail conséquent. Il rappelle que les dossiers sont vérifiés *a posteriori* par l'ANS et qu'il a fallu être rigoureux dans le respect des critères fixés par cette autorité.

8. Commission Technique

Bachar KOUATLY informe les membres du Comité Directeur de la démission de Loriane LEBRET et de Silvain RAVOT de leurs fonctions de membres de la Commission Technique.

Luc FANCELLI fait état de la candidature de Dominique GAUDE.

Vote : unanimité

9. Grands événements

Bachar KOUATLY informe les membres du Comité Directeur des résultats d'un sondage réalisé au sujet de l'organisation des championnats de France jeunes à la Toussaint (230 réponses de présidents de clubs, 59 pas d'avis, 91 pour, 80 contre).

Compte-tenu de ces réponses, de la situation sanitaire et de l'avis des autorités locales, il a été décidé qu'il ne serait pas raisonnable d'organiser ces championnats.

10. Assemblée Générale Elective

David ROS rappelle que le Comité Directeur a annulé les élections fixées le 5 décembre 2020.

Il informe le Comité Directeur qu'Eloi RELANGE, Matthieu VIEIRA et Eric LE ROL ont saisi le CNOSF d'une demande de conciliation aux fins de rétablir l'élection au 5 décembre. Une séance de conciliation s'est tenue le jeudi 3 septembre 2020. Il donne lecture d'un message qu'il a reçu d'Eloi RELANGE et sa réponse.

Bachar KOUATLY indique que dans le cadre de cette conciliation, il a entendu la crainte sous-jacente exprimée par les requérants que l'équipe actuelle n'organise pas d'élections. Le processus de discussion et de conciliation est toujours en cours et une date doit être fixée pour l'élection fédérale afin de donner une perspective et de rassurer les présidents de clubs.

Pascal LAZARRE relève qu'il est bizarre, dans la proposition d'Eloi RELANGE, de demander au Comité Directeur de ne pas respecter les statuts de la FFE. Il souhaiterait que tous se mobilisent pour la survie des clubs plutôt que de forcer une élection dans une situation qui ne permet pas un véritable processus démocratique.

André RASNEUR pense que, dans la situation actuelle, il faut être pragmatique et attendre l'avis du CNOSF.

Bachar KOUATLY rappelle son regret sur le fait que le CNOSF ne reconnaît pas la FFE et précise que bien que les instances de la FFE prennent leurs décisions souverainement, elles continueront à le faire en s'appuyant sur son avis.

En particulier, il souhaite que la conciliation avec Eloi RELANGE et ses colistiers puisse aboutir.

David ROS propose d'organiser les élections le 3 avril 2020. Cette date permettrait de respecter les règles statutaires relatives au dépôt des listes.

Il indique également que des propositions vont être adressées rapidement à Eloi RELANGE, l'avis du CNOSF étant attendu sous quinze jours, pour lui apporter des garanties sur la tenue de ces élections et tenter de trouver un accord satisfaisant les deux parties.

Il rappelle notamment à cet égard que le mandat de l'équipe actuelle peut-être prolongé compte tenu du décret paru le 22 juillet ou qu'un administrateur choisi en commun pourrait assurer l'intérim, toutes solutions qui seraient soumises au vote du comité directeur et d'une assemblée générale extraordinaire.

Le Président soumet au vote la proposition de réunir une assemblée générale électorale le 3 avril 2020.

Vote : Pour 17, Contre 4, Abstention 2

11. Informations et questions diverses

Bachar KOUATLY informe que le Championnat d'Europe individuel ne se tiendra pas cette année en raison de la crise sanitaire.

David ROS relève que le club de « Marseille-Echecs » a publié la photo du podium du TOP Jeunes en floutant le visage du Président de la FFE et qu'il est extrêmement choqué par ce procédé digne des pires pratiques de l'URSS. Il demande que des excuses officielles soient publiées par ce club et que la photo initiale soit réintégrée sur leur site internet.

André RASNEUR considère qu'il convient seulement de mépriser l'imbécillité de cet acte.

Bachar KOUATLY reconnaît aux intéressés le droit de ne pas l'apprécier personnellement mais ils doivent un minimum de respect à sa fonction de Président et exprime un ras-le-bol des comportements indignes d'une poignée d'individus.

Le 5/09/2020,

Le Président
Bachar KOUATLY

Le Secrétaire Général
David ROS

